

nération des capitaux engagés et pour les responsabilités qu'il assume.

Or il ne peut raisonnablement pas entreprendre l'exécution de son contrat sans exiger au moins le montant que la ville dépensait pour le même service. Cependant, le contraire a lieu puisque le Comité des finances déclare que la ville fera une économie sur la dépense. Si l'entrepreneur demande moins que la ville était obligée de dépenser, c'est que le service en souffrira. Il n'y a pas de milieu.

### PAUVRE TAXE!

Nous voyons chez un de nos confrères quotidiens exprimer le désir qu'une taxe spéciale de \$500 à \$1,000 soit imposée aux escompteurs et prêteurs à taux usuraires, soit aux "shavers," comme on les nomme communément.

Notre confrère ignore-t-il que l'usurier ne perd jamais rien ? Il augmenterait, pour se couvrir de cette taxe spéciale, le taux de l'intérêt dans une proportion telle, qu'il récupérerait des pauvres diables qui passent par ses mains trois ou quatre fois le montant de la taxe.

On ne va chez l'usurier que quand on ne trouve pas crédit ailleurs ; l'usurier le sait et, ce serait pour lui presque une aubaine, qui lui permettrait de dire à son client :

—On nous fait la vie dure à nous, pauvres prêteurs, la Ville nous fait payer de lourdes taxes ; il faut bien que nous nous remboursions ; c'est dix pour cent d'intérêt par mois.

Et le client paiera dix pour cent par mois parce qu'il lui faut son argent.

Ne tombons donc pas sur ces pauvres diables d'emprunteurs déjà suffisamment malheureux d'être obligés de passer par les griffes du vautour.

### LES CHARS URBAINS

"La Patrie" entreprend une campagne contre le service des tramways de notre cité. Elle aura fort à faire si elle veut mettre fin aux abus dont tous les voyageurs sont victimes ; mais elle aura cet avantage d'être soutenue et encouragée par la population toute entière.

Les voyageurs des tramways, c'est tout le monde et tout le monde a des plaintes à formuler contre les agissements de l'omnipotente compagnie des chars urbains de Montréal.

A certaines heures de la journée les voyageurs sont tassés, serrés les uns contre les autres, faute de chars en quantité suffisante pour le trafic. Et comme si la position des voyageurs n'était pas suffisamment intolérable, un conducteur qui ne peut se frayer un chemin dans leurs rangs pressés, vous crie à tue-tête : en avant ! avancez, il y a encore de la place !

Il existe cependant un règlement qui oblige la Compagnie à ne pas recevoir dans chaque véhicule plus de passagers qu'il n'en peut contenir raisonnablement.

Mais le règlement imposé par la Cité à la Compagnie est lettre morte. On s'en aperçoit sur les lignes Ontario et Wellington et Amherst. Là, comme ailleurs, il devrait y avoir un service de 5 minutes et il n'est pas rare d'avoir à attendre un quart d'heure et même davantage avant qu'un char apparaisse dans le lointain.

Que dire aussi de ces départs brusques d'un char avant que les passagers aient pu prendre place, au risque de leur casser l'échine ?

Que penser de cette course furi-bonde de chars qui passent droit aux points de jonction, alors même que dix ou vingt passagers atten-